

Meio: Le Particulier

Data: 10/10/2023

# Le Portugal n'est plus un paradis fiscal pour les retraités étrangers

Par Pauline Janicot

Publié hier à 18:00, mis à jour hier à 18:16

[Copier le lien](#)



Mis en place en 2009, le statut de résident non habituel (RNH) permet aux retraités Français qui vivent au Portugal au moins 183 jours par an de bénéficier d'une exonération totale d'impôt sur le revenu. *Monique Pouzet - stock.adobe.com*

**Dès l'an prochain, le pays n'accordera plus d'exonération fiscale aux retraités étrangers. Cette mesure est destinée à enrayer la flambée des prix immobiliers enregistrée dans certaines régions.**

Passer sa retraite au soleil à Lisbonne ou dans l'Algarve sans payer d'impôts ou presque, c'est bientôt terminé. Le gouvernement Portugais a annoncé la fin, dès 2024, du régime fiscal très favorable réservé aux résidents européens.

## Régimes d'exception

Mis en place en 2009, le statut de résident non habituel (RNH) permet notamment aux retraités Français qui vivent au Portugal au moins 183 jours par an, consécutifs ou non, de profiter d'une exonération totale d'impôt sur le revenu, y compris sur leurs pensions de retraite, pendant une durée de 10 ans (non renouvelable). Ce régime très avantageux a déjà été légèrement remanié en 2020. Depuis cette date, les nouveaux arrivants peuvent bénéficier d'un taux d'imposition égal à 10 %.

Le statut de RNH permet aussi aux actifs étrangers exerçant au Portugal une activité considérée « à haute valeur ajoutée », comme les artistes, les médecins ou encore les professeurs d'université, de bénéficier d'un taux d'impôt plafonné à 20 %.

La suppression de ces régimes d'exception devrait être effective dès l'an prochain. Dans l'intervalle, « *les demandes peuvent encore être prises en compte tant que la mesure n'a pas été adoptée* », souligne Rogério Fernandes Ferreira, avocat fondateur du cabinet RFF à Lisbonne. Par ailleurs, le gouvernement a précisé que les exonérations fiscales déjà accordées resteront en vigueur pour ceux qui en bénéficient. Ces dispositifs devraient donc s'éteindre définitivement d'ici 10 ans.

## Flambée immobilière

Le statut de RNH a été instauré au Portugal juste après la crise des subprimes pour attirer les capitaux étrangers dans le pays et relancer l'activité économique. Mais, ces dernières années, il a aussi contribué à faire bondir les prix immobiliers dans certaines régions (le coût du logement a ainsi progressé de 78 % entre 2012 et 2021 selon une étude de la Fondation Francisco Manuel dos Santos), dopés par l'arrivée de nombreux résidents étrangers.

Cette annonce vient donc compléter une série de mesures destinées à enrayer la flambée des prix immobiliers et la crise du logement. En février dernier, le Portugal a également annoncé la fin des « visas dorés » assortis d'un permis de résidence qui étaient accordés depuis 2012 aux ressortissants étrangers effectuant un investissement d'au moins un million d'euros ou achetant un bien immobilier de plus de 500 000 euros.